

# Parc national de forêts

## Orientation 2. Améliorer la connaissance des patrimoines

*Les patrimoines du territoire sont connus de façon très hétérogène et l'information est d'une manière générale encore trop peu diffusée.*

*Les forêts et les agrosystèmes font l'objet d'inventaires et de suivis par des acteurs divers mais ils sont peu comparables car adossés à des protocoles propres à chaque commanditaire. L'état des connaissances sur les écosystèmes forestiers (leur état de conservation, leur résilience face au changement climatique, les relations entre gestion forestière et biodiversité, etc.) est encore partiel. Il en est de même pour celui sur les techniques culturales agricoles, la diversification des rotations ou la biodiversité dans les parcelles cultivées.*

*La connaissance sur les autres patrimoines naturels, leur localisation précise, leur fonctionnement, leur état de conservation et les services qu'ils rendent peut être aussi améliorée et éclairée par des recherches sur l'histoire de l'environnement.*

*L'eau, au centre de nombreuses politiques visant sa préservation, ne fait pourtant pas l'objet, sur le territoire, de suivis réguliers, qualitatifs ou quantitatifs, et le fonctionnement naturel des cours d'eau n'est pas bien connu.*

*Enfin, les composantes du patrimoine culturel (sites archéologiques, patrimoine immatériel et bâtiments d'intérêt patrimonial notamment) sont encore insuffisamment recensées et étudiées.*

À l'échelle de l'ensemble du territoire du parc national, les thématiques mises en avant dans la stratégie scientifique du Parc national et étudiées prioritairement dans le cœur trouvent une nouvelle résonance. De nouveaux champs d'application sont possibles en raison du territoire plus étendu, des compléments peuvent être apportés à certains sujets d'étude et des données socioéconomiques en lien avec les écosystèmes étudiés peuvent être ajoutées.

L'approche territoriale globale complète le socle de connaissances. Elle met à disposition des acteurs locaux des outils pour maintenir le bon état des patrimoines naturels et culturels, pour accroître la résilience des écosystèmes forestiers ou des systèmes agricoles, ou encore pour préserver la disponibilité de la ressource en eau dans la perspective des effets du changement climatique. La présence de la forêt et de certains autres milieux ou espèces particulièrement sensibles constituent de précieux indicateurs de ce bon état écologique. Le Parc national est l'opportunité de préserver la biodiversité et de développer une ingénierie novatrice dans la gestion des milieux naturels.

### **Mesure n°1. Mieux comprendre l'écosystème forestier et son fonctionnement**

[...]

### **MESURE N°1. MIEUX COMPRENDRE L'ÉCOSYSTÈME FORESTIER ET SON FONCTIONNEMENT**

# Parc national de forêts

**Raison d'être du Parc national, les forêts font l'objet d'une attention particulière. Pour améliorer leur gestion, il est nécessaire de bien comprendre leur fonctionnement. Cette mesure vise à acquérir et diffuser des connaissances détaillées sur les écosystèmes forestiers. L'articulation entre les actions de connaissance menées en cœur avec celles menées en aire d'adhésion est souhaitable.**

Il s'agit d'abord d'améliorer la connaissance de la naturalité forestière. Sur la base d'actions volontaires mises en œuvre par les propriétaires forestiers, la sous-trame forestière de naturalité est étendue au-delà des forêts domaniales. Pour la mettre en place, l'état des lieux des forêts est complété par l'acquisition de connaissances sur les peuplements (structure, capital, traitement sylvicole, etc.) et par le recensement des forêts matures et des forêts non exploitées, notamment des petites forêts privées ou des espaces en déprise agricole. Une attention particulière permet d'associer étroitement tous les acteurs de la filière, dont les propriétaires forestiers.

Le parc national est un territoire pilote pour effectuer des suivis scientifiques sur le changement climatique : évolution des aires de répartition des essences, adaptation et résistance des essences, interactions climat-biodiversité-sylviculture, état de santé des forêts, dépérissements, carbone, évolution de la croissance des arbres, etc. En complément, les recherches portant sur toutes les composantes de l'écosystème forestier sont encouragées : fonctionnement global des forêts, effets des sylvicultures, biodiversité, relations milieux et faune sauvage, services écosystémiques, évolution des pratiques de gestion et d'exploitation forestières, matériau bois. À l'initiative des partenaires de la charte, les champs d'études peuvent être élargis.

À l'échéance de la première charte, des études cartographiques sont réalisées à l'échelle du parc national. Prioritairement, les efforts conjugués porteront sur la carte des habitats naturels forestiers et de leur état de conservation, la carte des stations forestières ou encore la carte des sensibilités paysagères.

Pour accompagner les actions de recherche sur l'écosystème forestier, un réseau d'environ 600 placettes permanentes est mis en place à l'échelle des forêts du parc national. Un appui fort de l'État et des collectivités est attendu pour soutenir dans le temps ce maillage et l'inscrire dans les programmes et dispositifs nationaux existants (BGF, RENECOFOR, IGN, RMT AFORCE, DSF, PSDRF, etc.).

En outre, c'est en aire d'adhésion que des expérimentations, moins en adéquation avec la vocation de naturalité des forêts du cœur, peuvent être initiées. Ce sont par exemple l'utilisation de nouvelles essences ou l'expérimentation de nouveaux itinéraires sylvicoles sous réserve de l'absence de risque d'invasion biologique ou de pollution génétique.

Tous les nouveaux enseignements seront portés à la connaissance et diffusés auprès des professionnels ainsi que du grand public. Ces études forment la base d'actions concertées entre scientifiques et gestionnaires. Elles servent directement les propriétaires et gestionnaires forestiers qui peuvent ainsi adapter leurs pratiques de gestion.

# Parc national de forêts

## ORGANISATION DES PARTENARIATS

RÔLE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC	CONTRIBUTION ATTENDUE DES COMMUNES ADHÉRENTES	AUTRES PRINCIPAUX PARTENAIRES
- pilote des études et des cartographies	- soutiennent les démarches engagées	État et ses établissements publics (Inventaire forestier national de France géographique)
- pilote la définition de la trame de naturalité forestière théorique	- facilitent la diffusion des résultats	Régions et Départements
- informe et sensibilise		Organismes de recherche et de développement
- contribue au suivi des placettes		Propriétaires forestiers et leurs gestionnaires
- collecte et gère des données		Associations de protection de la nature
- partage les connaissances		

## EXEMPLES D' ACTIONS

- Réaliser l'inventaire et la cartographie des habitats naturels et semi-naturels du Parc national avec leur état de conservation.
- Créer un réseau de placettes permanentes pour caractériser le capital boisé et suivre son évolution dans le temps.
- Préparer l'adaptation des peuplements forestiers au changement climatique dans le respect de la biodiversité et des sols.

[...]

Pages 75 et 76

Référence ID de l'article : #6267

Auteur : Tessa Vernier

Dernière mise à jour : 2020-07-23 13:46